



Le relevé symphytosociologique de cellule paysagère sériale

Le sigmarelevé de cellule paysagère (ou encore sigmafaciès) représente une image d'une surface homogène sur le plan physiognomique d'une portion d'individu de série. Le choix de la surface à relever est donc déterminé par la recherche d'une homogénéité écologique et physiognomique d'individus présentant une combinaison phytocénotique répétitive qui marque une expression physiognomique donnée.

Cette démarche est celle que propose Theurillat (1991) : « *les relevés symphytosociologiques ont été faits suivant une méthode dite des « parcelles » mise au point par Hegg & Schneider (1978). Une « parcelle » est une « unité paysagère homogène » (« homogene Landschaftseinheit») définie par un même substratum géologique, une pente, une exposition et une structure de la végétation uniformes (pour cette dernière, structure unique ou dominante, ou mélange homogène de structures différentes), un même étage de végétation et, accessoirement, une même commune politique. Les « parcelles » sont délimitées suivants ces critères sur un fond topographique 1 : 5 000 (1 : 10 000) à l'aide de vues aériennes et de la carte géologique. Leur superficie va de (0.1-) 1 à 4 (-12) ha, avec une moyenne de 3-4 ha (fig. 2). De cas en cas, l'appréciation des limites a été revue et corrigée sur le terrain. Un soin particulier a été mis dans la recherche d'une géomorphologie uniforme (pente et exposition), rejoignant en cela Tüxen. ».*

Période du relevé

Les sigmarelevés sont réalisés dans une période présentant un bon compromis entre les périodes optimales d'observation des différentes végétations en présence.

Délimitation spatiale

Pour chaque relevé, un espace homogène est recherché d'un point de vue écologique (étage de végétation, domaine bioclimatique, topographie - pente, exposition - substrat, réserve en eau), conduisant à une même potentialité sériale, et physiognomique (fig. 1a et 1b). L'homogénéité physiognomique est évaluée au travers de la communauté dominante ou des communautés co-dominantes dans la cellule paysagère relevée. De ce fait, la physiognomie peut être marquée par une physiognomie dominante ou un mélange homogène de physiognomies différentes (cellule paysagère à physiognomie de type prés de fauche maigres, de type pâtures et haies (bocage), de type grandes cultures...). Pour guider cette démarche, les types de cellules paysagères sont présentées en annexe 1 du guide méthodologique.



Le relevé symphytosociologique de cellule paysagère sériale



Figures 1a et 1b : Limites de deux relevés de cellules paysagères s'inscrivant dans la série collinéenne acidoclinophile de la Chênaie sessiliflore-hêtraie à *Holcus mollis* (*Holcus mollis* – *Fago sylvaticae sigmetum* prov. – tête de série à décrire).

Versant septentrional du Pilat, Loire.

En jaune, contours des pré-UVC du fond paysagique.

1 Cellule paysagère à physionomie de type 'herbacée haut' dominée par une végétation à *Pteridium aquilinum*.

2 Cellule paysagère à physionomie de type 'prairiale maigre pâturée' dominée par un individu du *Luzulo campestris* – *Cynosuretum cristati*.

3 Cellule paysagère à physionomie forestière de la Série de la Chênaie sessiliflore-Hêtraie acidiphile à Myrtille (*Teucro scorodoniae* – *Fago sylvaticae vacciniety myrtilli sigmetum* prov.).

NB : Les haies doivent être intégrées au sigmarelevé.

Informations à recueillir

Le levé d'information est identique à celui du synrelevé (cf. fiche D3) : liste phytocénotique pondérée avec forme surfacique.

Rédaction : *Guillaume Choynet (CBN du Massif central)*



Le relevé symphytosociologique de cellule paysagère sériale

Bibliographie

Géhu J.-M., 1986. – Des complexes de groupements végétaux à la phytosociologie paysagère contemporaine. *Informatore botanico italiano*, **18** (1-2-3) : 53-83.

Géhu J.-M., 1991. – L'analyse symphytosociologique et géosymphytosociologique de l'espace. Théorie et méthodologie. *Colloques phytosociologiques*, **XVII** : 11-46.

Géhu J.-M., 2004. – La symphytosociologie trente ans plus tard (1973-2003) Concepts, systematisation, applications. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, N.S.*, **35** : 63- 80.

Géhu J.-M. & Rivas-Martínez S., 1981. – *Notions fondamentales de phytosociologie*. Berichte der Internationalen Symposien der Internationalen Vereinigung für Vegetationskunde. Syntaxonomie, J. Cramer, Berlin : 5–33.

Theurillat J.-P., 1991. – Toposéquence paysagère dans la région d'Aletsch (Valais, Suisse) : Méthodologie et possibilités d'applications pratiques. *Colloques phytosociologiques XVII* : 221-231.

Theurillat J.-P., 1992a. – *Études symphytocoenologiques dans la région d'Aletsch (Valais, Suisse)*. Thèse de doctorat ès Sciences, Université de Berne, 398 p.

Theurillat J.-P., 1992b. – L'analyse du paysage végétal en symphytocoenologie : ses niveaux et leurs domaines spatiaux. *Bulletin d'Écologie*, **23** (1-2): 83-92.

Tüxen R., 1979. – Sigmeten und Geosigmeten, ihre Ordnung und ihre Bedeutung für Wissenschaft. *Naturschutz und Planung. Biogeographica*, **16** : 79-92.